



## ALERTE SOLENNELLE : Le SDIS 86 à la limite de la rupture opérationnelle

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus,

(Copie à Monsieur le Préfet de la Vienne et aux médias locaux)

Début avril, nous vous alertions sur l'insuffisance des moyens alloués au SDIS de la Vienne. Ce vendredi, cette annexe budgétaire revient au vote. Entre-temps, la situation ne s'est pas améliorée. Elle s'est aggravée, nous sommes désormais face à une rupture opérationnelle

En interne, nous travaillons sur l'organisation, l'attractivité, les lignes directrices de gestion et l'optimisation de nos ressources. Mais sans moyens financiers suffisants, les répercussions sur le terrain sont immédiates :

- Les arrêts de travail atteignent un niveau particulièrement préoccupant.
- Les centres de secours fonctionnent sous tension permanente.
- Le CTA-CODIS connaît des difficultés récurrentes d'effectifs.
- Les fonctions de chefs de groupe sont elles aussi fragilisées, au point de devoir repenser leur organisation pour maintenir la continuité de service.

Le manque de personnel impacte toute la chaîne des secours, depuis la prise d'appel jusqu'à l'intervention sur le terrain.

Si vous voulez un exemple concret, début mai, lors de l'incendie à Châtellerault, les moyens humains disponibles sur l'agglomération étaient insuffisants (comme d'habitude !). Si les deux enfants ont été extraits du feu et sont vivants aujourd'hui, c'est grâce à l'engagement de deux sapeurs-pompiers qui se trouvaient de repos et qui ont réalisés des sauvetages. L'engagement remarquable de nos collègues ne doit pas masquer les difficultés structurelles que nous dénonçons à répétition.

Un service public ne peut pas reposer sur la chance.

Depuis des mois, nous alertons ! Vous êtes tous informés. Pourtant, nous avons le sentiment que l'urgence de la situation n'est toujours pas pleinement mesurée. Nous demandons simplement les moyens nécessaires pour accomplir correctement les missions que la population et la loi nous confient.

Nous nous réjouissons très sincèrement des renforts accordés récemment à la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes). Comme vous le dite, M. le président : « Pour faire face à la situation de tension que nous connaissons en matière de protection de l'enfance, aggravée par le contexte national, chacun doit prendre ses responsabilités. »

Mais une question demeure du coup : Quel drame dans le domaine des secours, faudra-t-il attendre, pour que les alertes que nous formulons depuis des mois soient enfin entendues ?

Chaque opérateur manquant au CTA-CODIS, chaque engin qui peine à être armé, chaque arrêt de travail réduit un peu plus notre capacité à répondre aux urgences de nos concitoyens.

La sécurité des habitants de la Vienne ne peut pas devenir une variable d'ajustement.

Nous vous demandons aujourd'hui de prendre pleinement la mesure de la situation.

**En votant ce budget, vous condamnez les chances de survie des habitants de la Vienne !**